

Dispositif SESAME

SÉSAME, c'est quoi ?

Le dispositif SESAME a pour objectif d'accompagner des jeunes, de 16 à 25 ans, vers une formation d'éducateur sportif ou d'animateur, et vers leur insertion.

Il vous offrira un parcours individualisé : information, positionnement, pré-qualification, formation, suivi par un référent. Un accompagnement personnalisé et/ou une aide financière peuvent être mis en place.

SÉSAME pour qui ?

Pour participer, vous devez avoir entre 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap) et :

- résider au sein d'un Quartier Politique de la Ville (QPV) ou d'une Zone de Revitalisation Rurale (ZRR),
- ou rencontrer des difficultés sociales
- ou être en situation de décrochage scolaire ou sorti du système scolaire sans diplôme qualifiant
- ou avoir une pratique sportive de haut niveau

SÉSAME comment ça se passe ?

Une démarche de diagnostic personnalisé vous sera proposée, permettant de définir précisément votre projet professionnel en identifiant les étapes nécessaires : pré-qualification, remobilisation, remise à niveau dans les compétences de base, immersion professionnelle, formation qualifiante, afin d'accéder à un emploi dans le secteur.

Votre interlocuteur départemental :

Jean-Baptiste HENRIOT
Conseiller d'Animation Sportive

Tél. 03 54 04 20 05
Port. 07 56 84 20 17
Mèl. jean-baptiste.henriot@ac-nancy-metz.fr
17-19 rue Antoine Hurault - 88026 Epinal CEDEX

Documents à télécharger :

Flyer SESAME 88

Pour aller plus loin :

Vidéo de présentation du dispositif : <https://player.vimeo.com/video/523652705>

